



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

74697

N° 23.

11 mai 1955.

REPRODUCTION SOUHAITÉE.

Que pensez-vous de l'indicateur des trains ?

Les horaires d'été des chemins de fer entreront en vigueur le 22 mai prochain. Ils comprendront de nombreuses améliorations résultant de l'extension de l'électrification, de la mise en service de locomotives Diesel-électriques et de l'établissement de relations train-autobus mieux étudiées.

En ce qui concerne les trains internationaux, de nombreuses liaisons ont été accélérées et rendues plus confortables (le nouvel autorail "Edelweiss" réduit de près de 3 heures la durée du trajet Bruxelles-Bâle).

La SNCB projette de perfectionner la présentation de l'indicateur des trains. Afin de connaître l'avis des voyageurs, elle a inséré dans la nouvelle édition, un feuillet vert, dont le format réduit servira pour les futures éditions si la consultation publique donne un résultat positif. En somme, on envisage d'appliquer à l'indicateur la formule du "pocket-book" très en faveur actuellement.

Comme précédemment, l'indicateur sera publié en double édition : "simple", au prix de 20 francs et ne comprenant que les horaires des trains et des autobus de la SNCB; "double", au prix de 35 francs, et comprenant, en plus, les horaires des tramways et autobus des chemins de fer vicinaux, ainsi que des lignes d'autobus exploitées par des particuliers et des bateaux-touristes.

L'abonnement pour l'année 1955 (éditions de mai et d'octobre) peut être obtenu au prix de 40 francs pour l'indicateur "simple" et de 70 francs pour l'indicateur "double", sur simple versement au C.C.P. 9460 de l'Administration des Postes à Bruxelles. Les abonnés sont assurés de recevoir leur exemplaire dès avant la mise en vente.

D'autre part, on sait que la SNCB a inauguré l'an dernier, la publication d'éditions régionales. Celles qui sont destinées aux régions d'Anvers et de Liège ont rencontré un tel succès que la formule sera étendue : deux nouvelles publications

seront consacrées à Namur et aux Ardennes, d'une part, au Littoral et aux Flandres, d'autre part.

Les quatre éditions régionales ainsi mises à la disposition du public comprennent les horaires des trains et des autobus de la SNCB de la région, et sont en vente dans les gares (guichets, récoleurs de billets et bibliothèques) et chez les libraires et marchands de journaux.

Impression des livrets du service des trains.

Mercredi 25 mai 1955, à 10 h.30, à l'Hôtel des Chemins de fer belges, 21, rue de Louvain, à Bruxelles, aura lieu l'adjudication publique pour l'impression et le brochage des livrets du service des trains.

Le cahier des charges spécial n° 516-45 régissant cette entreprise est en vente au prix de 25 francs l'exemplaire au bureau des renseignements concernant les adjudications de la SNCB, 29, rue Belliard à Bruxelles (tél.18.60.50 - poste 2267 C.C.P. 2496.00) et ce à partir du 11 mai 1955.

Modifications au service des trains.

L'attention des voyageurs est attirée sur les modifications suivantes, à apporter à l'Indicateur qui entrera en vigueur le 22 mai :

RELATIONS INTERNATIONALES.

- 1) Le train 137 (Paris-Nord D. 18.55 - Bruxelles-Nord A. 22.46) fera arrêt à St-Quentin (20.32) et Mons (21.48); l'arrêt nouveau à Mons est réservé uniquement au débarquement des voyageurs.

- 2) Le train 185 (Paris-Nord D. 17.42 - Charleroi-Sud A. 20.12 - Liège-Guillemins A. 21.19 - Cologne A. 23.00 - Dortmund A. 0.40) ne marquera plus l'arrêt à St-Quentin et Aulnoye.

SERVICE INTERIEUR.

- Ligne 21 : le train TA 3868 Landen 17.52 - Hasselt 18.32 fera arrêt à Velm à 17.58.
- Ligne 35 : le train TT 3588 samedi Bourg-Léopold 12.47 - Zichem 13.32 sera supprimé entre Diest et Zichem.
- Ligne 36 : le train 4152 samedi Verviers-Central 12.20 - Herbesthal 12.40 fera arrêt à Dolhain-Gileppe à 12.31 et à Welkenraedt à 12.38.
- Ligne 50 : spécialement à l'intention des ouvriers mineurs, un train nouveau circulera sous l'horaire suivant :
Bruxelles (M.) 0.10 - Denderleeuw 0.29 - Erembodegem 0.33 - Alost 0.38 - Gand (St-P.) 1.05.
Ce train relèvera à Bruxelles (M.) la correspondance du train 2595 Charleroi (Sud) 23.11 - Bruxelles (M.) 0.02.
Le train M 8997 Bruxelles (M.) 23.18 - Alost 0.13 sera supprimé.
Le train M 2899 Bruxelles (M.) 23.32 - Gand (St-P.) 0.54 sera rendu omnibus sur tout son parcours.
- Ligne 53a: un train direct nouveau circulera les jours ouvrables entre Termonde D. 7.41 et Gand (St-P.) A.8.10.
- Ligne 78 : le train 2102 Tournai 7.51 - Mons 8.55 fera arrêt à Basècles (Carrières) à 8.24.
- Ligne 85 : le train 2131 supprimé lundi Mons 5.42 + Alost (Nord) 9.04 fera arrêt à Basècles à 6.32.
- Ligne 90a: le train 8182 Denderleeuw 18.49 - Ath 20.27 suivra l'horaire ci-après entre Lessines et Ath :
Lessines 20.12 - Houraing 20.15 - Papignies 20.18 - La Cavée arrêt dimanche seulement 20.20 - Rebaix 20.22 - Ath 20.27.
- Ligne 94 : le train 8068 supprimé samedi Tournai 16.14 Ath 17.03 circulera les 30 - 31/V - 20/VII - 15 et 16/VIII sous l'horaire du 8068 samedi Tournai 16.10 - Ath 16.57.
- Ligne 96 : le train 1654 Bruxelles (Midi) 14.43 - Mons 15.36 fera arrêt à Jurbise à 15.28.
- Ligne 96a: le train M 7752 Mons 6.25 - Frameries 6.35 sera supprimé tous les jours.
- Ligne 125: le train TA 5211 Liège (Guillemins) 5.20 sera prolongé jusqu'à Flémalle-Haute sous l'horaire ci-après:
Liège (G.) 5.20 - Pont de Seraing 5.29 - Jemeppe-sur-Meuse 5.31 - Flémalle-Grande 5.36 - rue Gén. Leman 5.39 - Flémalle-Haute 5.41.

43

Le train 5200 Pont de Seraing D. 6.08 roulera tous les jours ouvrables et partira de Flémalle-Haute sous l'horaire ci-après :

Flémalle-Haute 5.56 - rue Gén. Leman 5.58 -
Flémalle-Grande 6.01 - Jemeppe-sur-Meuse 6.06 -
Pont de Seraing 6.09 - Sclessin 6.14 - Liège (G.)
6.19.

Le train 5290 Namur 20.44 - Liège (G.) 22.33 sera retardé de 8' entre Flémalle-Haute et Liège (G.).

Ligne 165 : le train TA 2029 Virton-St-Mard 5.25 - Libramont 6.45 fera arrêt à Straimont à 6.14 les jours ouvrables.
